



Cas pratiques d'audit énergétique réglementaire

Pour les bâtiments résidentiels en monopropriété

Durée : 1 jour / 7 heures

Modalité : visio-formation ou présentielle

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

Professionnels positionnés sur l'audit énergétique réglementaire et obligatoire pour la mise à la vente des bâtiments résidentiels (Cf. Décret du 4 mai 2022), et souhaitant se perfectionner sur des cas pratiques corrigés.

Architectes, Sociétés d'Architecture, Bureaux d'études et thermiciens, Diagnostiqueurs immobiliers, Responsables travaux, Conseillers efficacité énergétique, Entreprises bâtiment...

OBJECTIFS :

- Appliquer la méthode de l'audit énergétique réglementaire
- Réaliser le diagnostic architectural, patrimonial et la recherche de pathologies
- Proposer des bouquets de travaux performants conformes à la réglementation
- Chiffrer les travaux
- Rédiger le rapport d'audit énergétique réglementaire

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis.

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ...
- **Cas pratiques pour réaliser un audit énergétique sur des biens réels (fourniture du DPE, d'une visite virtuelle immersive, des relevés d'inspection terrain et d'un exemple de rapport corrigé).**
- Un QUIZ de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation

Formation de mise en pratique de l'audit énergétique. Il est recommandé d'avoir suivi au préalable une formation à la méthodologie de l'audit énergétique réglementaire. La réalisation des cas pratiques requiert l'utilisation d'un logiciel d'audit énergétique. La formation n'est pas une formation à l'utilisation du logiciel : il est conseillé de se rapprocher de votre éditeur au préalable pour une éventuelle information/prise en main de votre logiciel.

PROGRAMME :

Selon les exigences du Décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 et de l'arrêté du 4 mai 2022 définissant pour la France métropolitaine le contenu de l'audit énergétique réglementaire

A travers deux cas pratiques corrigés :

RELEVÉS TERRAIN ET DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

- Identifier les points singuliers et les pathologies d'un bâtiment dans le cadre d'une rénovation énergétique performante

ANALYSE, MODELISATION ET PROPOSITIONS DE TRAVAUX

- Identifier et prioriser travaux de rénovation adaptés à l'existant
- Chiffrer les travaux en fonction des matériaux, des techniques de pose et des travaux induits
- Préconiser des scénarios de travaux conformes à la réglementation

REDACTION DU RAPPORT

- Méthodologie de rédaction du rapport réglementaire, exemples de rédaction
- Points de vigilance et risques

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur www.upnpro.fr

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur www.upnpro.fr